



APPEL A TEMOINS CONTRE MUTANT

Par **jazz390**, le **19/02/2010** à **12:56**

bonjour à tous,
MUTANT escroc

je vous fais part des difficultés occasionnées par mon assurance (contrat accident familiale) suite à un accident de ski .

une expertise médicale a déclaré en ma faveur une invalidité de 10 pour cent.

L'assurance(mutant) veut m'indemniser sur la base d'un capital de 30490 euros (montant au capital en vigueur souscrit en 2005).

Il s'avère d'après mes renseignements que le capital en vigueur d'après mon contrat est de 600000 euros(capital de souscription en 2008,changement de courtier sans m'aviser) ce qui change le montant de mon indemnisation.

D'après mon contrat et la loi les changements de capital, de compagnies(courtiers) devraient s'appliquer ainsi qu'être communiqués.

J'ai envoyé une lettre recommandé faisant part de mon désaccord, plus entretien téléphoniques mais l'assurance reste sur ses positions.(politique de l'autruche , ce contrat il ne le font plus).

JE RECHERCHE QUELQU'UN QUI A SOUSCRIT A CETTE ASSURANCE, j'ai besoin du contrat de souscription(2007,2008,2009)ou le devis, elle peut m'envoyer directement les papiers sous fichiers joints ou me contacter.

merci d'avance

Je vous laisse mes coordonnées par mail: foxipoxi@ymail.com.